



RESTAURANT SCOLAIRE - INSCRIPTION OCCASIONNELLE

Formulaire à retourner en mairie. Au plus tard 48h avant la date du premier repas .

INFORMATIONS GENERALES

Noms – Prénoms des personnes ayant autorité sur le(s) mineur(s) :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse email (obligatoire) :

Autre personne à contacter en cas d'urgence :

Observations éventuelles :

Enfant(s) concerné(s) par l'inscription

Nom	Prénom	Date de naissance	âge	Classe (A la prochaine rentrée)

INSCRIPTION

Nombre de repas souhaité (obligatoire) :

Date des repas (obligatoire) :

RAPPEL DU TARIF

Tarif occasionnel : commune 3.80 € ; hors commune : 4.35 €

Le règlement de la prestation s'effectuera auprès du Centre des Finances Publiques de Plancoët dans un délai de trois semaines après la réception de la facture.

Document à fournir avec le formulaire :

- Fiche sanitaire datée et signée. Uniquement si votre enfant n'est déjà inscrit à un autre service périscolaire (TAP ou garderie).

A CORSEUL le

Signature

En inscrivant mon enfant, j'atteste avoir pris connaissance du règlement du service.